

1906

La *Semaine religieuse* fait, à l'intention de ses lecteurs, des souhaits très sincères pour la nouvelle année qui commencera dans deux jours.

La fin, le commencement d'une année sont des époques pleines de leçons très saisissantes. A chacun d'en profiter comme il convient, c'est-à-dire sous l'inspiration des pensées que nous suggère la foi.

Archevêché de Québec, 23 décembre 1905.

Monsieur l'abbé Stanislas-Camille Brochu, curé de Saint-Denis de Kamouraska, décédé hier, le 22 du courant, à l'âge de soixante-un ans, était membre de la Société de Saint-Joseph et de la Société d'une messe (*section diocésaine*).

LIONEL LINDSAY, ptre,
Secrétaire.

Le théâtre de l'Auditorium

Certain journal a cru devoir donner son interprétation de la lettre de S. G. Mgr l'Archevêque, qui a été lue au prône des églises de la ville dimanche dernier, et par laquelle les fidèles étaient informés qu'il leur était interdit, sous peine de refus d'absolution, d'assister aux représentations de l'Auditorium. En même temps, ce journal, exprimant sa conviction que l'on ne jouera plus de pièces immorales à ce théâtre, se fait l'interprète des directeurs de l'Auditorium — dont personne ne paraît beaucoup connaître la liste — qu'il donne pour des catholiques et des citoyens respectables. Et pourtant, ces catholiques savaient que l'on jouerait à l'Auditorium *Fedora*, *La Tosca*, *La Dame aux Camélias*, *Adrienne Lecouvreur*, *Le Nuage*, etc... Il faut donc croire que ces messieurs ne sont pas si catholiques qu'on le dit ; ou qu'ils n'entendent absolument rien à la valeur morale des pièces théâtrales ; ou encore qu'ils ne s'occupent aucunement de ce qui se joue à leur théâtre.

En tout état de cause, il y a une chose dont l'on peut être certain. C'est que l'autorité religieuse ne reviendra pas sur la mesure qu'elle a dû prendre, pour remplir son devoir, sans avoir des garanties absolument sérieuses que l'Auditorium va cesser d'être une école de perdition pour la population catholique du district de Québec.

Apostolat de la prière

Intention générale pour janvier 1906 : *Les élections législatives en France*.

L'Apostolat de la Prière étant, selon l'expression de Léon XIII, une œuvre *catholique*, ses membres de tous pays et de